

# *Demande d'adhésion comme membre à vie*

**Toute demande d'adhésion comme MEMBRE À VIE est faite au nom d'une personne et elle n'est, en aucun cas, transférable.**

N° de club : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom de club : \_\_\_\_\_

***Veillez inscrire comme membre à vie :***

Nom : \_\_\_\_\_ N° de membre : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

- Paiement complet inclus (449,30 \$US ou son équivalent en dollars canadiens)
- Acompte inclus (224,65 \$US ou son équivalent en dollars canadiens)
- Membre à vie partiellement payé (solde dû)
- Chèque de club inclus
- Chèque personnel inclus
- Club paiera le solde
- Récipiendaire paiera le solde



***Si la présente demande doit être traitée de façon confidentielle, veuillez indiquer le nom de la personne à qui nous devons faire parvenir la correspondance.***

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

*Tout paiement complet ou partiel doit être envoyé au Centre de services canadien d'Optimist International, 5205, boulevard Métropolitain Est, bureau 200 Montréal (Québec) H1R 1Z7*



*Au congrès international de 1936, l'enthousiasme de quelques Optimistes visionnaires a permis la mise en place d'un programme des plus prestigieux et des plus utiles auquel tout Optimiste peut adhérer... le programme de membre à vie.*

Au moment de sa création, le programme était conçu pour financer la croissance des activités Optimistes par le truchement de la fondation de nouveaux clubs tout en servant à honorer ces Optimistes qui avaient choisi de devenir membres à vie ou pour qui d'autres gens souhaitaient le leur offrir par respect, en guise de reconnaissance et de remerciement. Les fonds servent aujourd'hui à soutenir les programmes Optimistes répondant aux besoins des jeunes au sein des collectivités.

Depuis 1936, le programme a grandi. Jusqu'à présent, plus de 21 000 Optimistes tirent une grande fierté de leur statut de membre à vie et on en compte, chaque année, environ 150 nouveaux.

Lorsqu'un membre devient membre à vie, c'est à la fois un investissement dans l'avenir de l'Optimisme, un honneur et un privilège. La contribution à la croissance et au développement d'Optimist International est évidente, puisque le programme de membre à vie ajoute une somme annuelle substantielle aux montants nets disponibles pour le financement des programmes de croissance (tant pour les nouveaux clubs que pour la croissance au sein des clubs).

Le privilège et l'honneur d'être membre à vie se concrétisent par la reconnaissance de son précieux apport (souvent présenté comme services rendus à son club) et par l'exemption de la partie de la cotisation de membre égale à ce que paie un club, en cotisations internationales, pour chacun de ses membres.

Tout Optimiste peut devenir membre à vie, soit par adhésion personnelle ou offerte en cadeau par le club, le district, un ami ou un parent.

On peut utiliser le formulaire au dos pour inscrire un Optimiste comme membre à vie ou pour amorcer le processus en remplissant la demande et en effectuant le paiement initial minimum, tel qu'il est indiqué. Les demandes de renseignements concernant la catégorie membre à vie doivent être acheminées au Centre de services canadien d'Optimist International.

En devenant membre à vie, un Optimist exprime sa foi en Optimist International en payant d'avance une partie de ses cotisations de club. La cotisation de membre à vie est de 449,30 \$US, ou son équivalent en dollars canadiens, payable en entier au moment de la demande ou par un paiement initial minimum de 224,65 \$US, ou son équivalent en dollars canadiens, le solde devant être payé dans les deux ans suivant la demande. Toute demande d'adhésion comme MEMBRE À VIE est faite au nom d'une personne et elle n'est, en aucun cas, transférable.

Après paiement complet de la cotisation de 449,30 \$US, ou son équivalent en dollars canadiens, l'adhérent devient membre à vie et on lui remet une carte dorée et gaufrée de membre à vie, ainsi qu'un certificat. Le membre peut alors déduire la somme de 34,93 \$US, ou son équivalent en dollars canadiens, de ses cotisations annuelles de club et le club peut, à son tour, faire de même en soustrayant le même montant de ses cotisations annuelles payées à Optimist International. Tout Optimiste en règle peut faire une demande d'adhésion de membre à vie. Un club ou un district peuvent également le faire pour un Optimiste qu'ils souhaitent reconnaître. Une conjointe, un conjoint ou la famille peuvent aussi l'offrir en cadeau.

Le membre à vie, et NON le club, assume la responsabilité d'assigner le crédit de membre à vie lorsqu'il est membre de plus d'un

*Membre à vie*